



VILLE DE NICE

AVIS DE DECLARATION DE PROJET PORTANT SUR LA CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE A NICE, QUARTIER DE L'ARIANE

Par délibération n° 2.3 du 9 janvier 2026, le Conseil municipal de Nice a déclaré d'intérêt général le projet de création d'un nouveau groupe scolaire sur la commune de NICE, quartier de l'Ariane, et prononcé la déclaration de projet au titre de l'article L.126-1 du code de l'environnement, dans le cadre de la procédure de demande de déclaration d'utilité publique avec mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de cessibilité.

Cette délibération est consultable sur les sites internet de la Ville www.nice.fr, de la Métropole Nice Côte d'Azur www.nicecotedazur.org et, sur demande, à la Direction de la Stratégie immobilière et foncière de la Métropole Nice Côte d'Azur, 7/11 avenue Giscard d'Estaing-Immeuble Connexio à Nice, aux horaires d'ouverture habituels.